

ETIQUETAGE SÉCURITÉ

DURCISSEUR VERNIS AG

(Partie A)



DANGER

Etiquetage sécurité correspondant à la partie A

Réservé aux utilisateurs professionnels.

EC 931-274-8 HDI OLIGOMERS, ISOCYANURATE. CAS 9046-01-9 (ETHOXYLATED TRIDECYL ALCOHOL) PHOSPHATE. EC 202-715-5 N,N-DIMETHYLCYCLOHEXYLAMINE. 615-011-00-1 DI-ISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas respirer les vapeurs et aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

«À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle»

Finition Brillante UFI : PCY2-80MN-Y00C-XTYJ

Finition Mate UFI : 09Y2-R0X8-N00V-8GDG

« Dangereux. Respecter les précautions d'emploi »

ETIQUETAGE SÉCURITÉ

VERNIS AG PERMANENT BRILLANT/MAT

(Partie B)



ATTENTION

Etiquetage sécurité correspondant au mélange B

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Contient MASSE DE REACTION DE 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET DE 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1), 2-METHYLISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique. Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

« Dangereux. Respecter les précautions d'emploi »

ETIQUETAGE SÉCURITÉ

VERNIS AG PERMANENT BRILLANT/MAT

(Partie A+B)



ATTENTION

Etiquetage sécurité correspondant au mélange A+B

EC 931-274-8 HDI OLIGOMERS, ISOCYANURATE. 615-011-00-1 DI-ISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE. 613-167-00-5 MASSE DE REACTION DE 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET DE 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1). 613-326-00-9 2-METHYLISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

«À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle»

« Dangereux. Respecter les précautions d'emploi »